

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	20 février 2026	Nombre de conseillers en exercice	22
Date d'affichage de la convocation	20 février 2026	Nombre de conseillers présents	18
Date d'affichage du procès-verbal	9 Mars 2026	Nombre de votants	20

*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars à 19 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :

Gilles QUINQUENEL, Claudine WOLFF, Daniel ROUSSELLE, Thierry DUBOURG, Nelly VILLEDIEU, Jean-Pierre BEDOUIN, François STREIFF, Séverine LEPINGARD, Marie-Lise BOUGEARD-BOSSARD, Régine HERVIEU, Sandrine LECHEVALLIER, Véronique LEMERAY, Sylvain LESENECHAL, Alain MAZELINE, Laetitia MAZIER, Anita MARESCOQ, Guillaume DUBOURG, François FOLLIOU.

Absent(e)(s) excusé(e)(s):

Patricia GODEFROY ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD
Charline MAQUEREL ayant donné procuration à Régine HERVIEU

Absent (s) :

Nicolas BOURDIER, Maxime BUELO,

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : Nelly VILLEDIEU

*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2°) Approbation du procès-verbal du 27 janvier 2026
- 3°) Convention avec le Conseil départemental de la Manche
- 4°) Lotissement les Ombelles 2^{ème} tranche
 - Choix des entreprises
 - Prix des parcelles
- 5°) Parcelle « les teurses »- Achat de terrain
- 6°) Gestion du personnel
Création d'un poste d'adjoint technique territorial 8h30/35h00
- 7°) Votes des comptes financiers uniques (CFU) ou reprise anticipée des résultats
- 8°) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- 9°) Vote des budgets 2026
 - Budget lotissement LCE 2018 – Raoul Dautry
 - Budget lotissement Les Ombelles
 - Budget espace commercial « Le Tilia »
 - Budget principal commune
- 10°) Fongibilité des crédits – Mouvements de crédits par chapitre
- 11°) Divers devis à valider (voiries, bâtiments, informatique...)
- 12°) Informations et questions diverses.

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Madame Nelly VILLEDIEU comme secrétaire de séance.

Mr le maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Tarif – Vente livre COBRA
- Corbinière – sécurité routière – Agglomération

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

2°) Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2025

D202600303-01

Le procès-verbal du 27 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

3°) Convention avec le conseil départemental de la Manche

D202600303-02

Mr le maire présente une convention à passer avec les services du département de la Manche afin de définir **les modalités d'entretien du domaine public routier départemental en agglomération** (entre panneaux d'agglomération), sur le territoire de la commune de THEREVAL.

Le département assurera l'entretien des chaussées départementales entre caniveaux dans le respect de ses niveaux de services, ainsi que celui de la signalisation directionnelle d'itinéraire.

La Commune assurera l'entretien de tous les aménagements issus des pouvoirs de police municipale et de la circulation détenus par le maire ainsi que ceux réalisés en vue d'un embellissement urbain. Il s'agit entre autres :

- Des stationnements (bus, PL, VL et cycles) ;
- Des trottoirs, bordures, dispositifs de récupération d'eaux pluviales (grilles, caniveaux...) et réseaux d'eaux pluviales ;
- Des ilots séparateurs et centraux ;
- Des aménagements paysagers ;
- Des aménagements de sécurité (plateaux surélevés, ralentisseurs, coussins berlinois, glissières...) ;
- Des aménagements spéciaux (à savoir, des aménagements qui ne sont pas réglementairement imposés : pavés résine, résines, clous, plots...) ;
- Des revêtements de chaussée particuliers (à savoir, différents de ceux fixés par les niveaux de service des routes départementales : enrobés de couleurs, grenaillage, pavés, béton désactivé...) ;
- Des feux tricolores et leurs accessoires (appels piétons, boucles...) ;
- La signalisation horizontale et verticale (cela comprend les panneaux EB 10 et EB 20 ; la signalisation directionnelle d'itinéraire reste entretenue par le Département) ;
- Le nettoyage et le balayage des chaussées, bandes cyclables, pistes cyclables, voies vertes ;
- Le fauchage, le débroussaillage et le dérasement des accotements et talus ;
- L'entretien des arbres (à savoir, l'élagage, le diagnostic sanitaire et, le cas échéant, l'abattage des arbres plantés sur le domaine public le long des routes) ;
- Le curage des fossés.

Lors des opérations de réfection de chaussée prévues par le Département, les éléments suivants seront pris en charge par la Commune :

- Le renouvellement des aménagements spéciaux et de sécurité ;
- Le renouvellement des revêtements de chaussée particuliers ;
- Le renouvellement des marquages qui ont plus de trois ans.

Après avoir pris connaissance de la convention, à l'unanimité, les conseillers municipaux, à l'unanimité, acceptent la convention avec les services du Département et chargent Mr le Maire de la signer.

D202600303-03

Mr le maire présente une seconde convention à passer avec les services du département de la Manche afin de définir **les modalités d'entretien concernant l'aménagement de la stèle Opération COBRA sur la commune déléguée de la Chapelle enjager.**

La commune assurera l'entretien de l'aménagement susmentionné.

L'entretien se définit par le maintien en état normal de fonctionnement de l'aménagement et le cas échéant son renouvellement. Les opérations d'entretien ont vocation à garantir l'intégrité et la viabilité de l'aménagement et à protéger les usagers du domaine public routier de tout dommage prévisible.

La commune est autorisée, le temps de la convention, à intervenir sur les dépendances du domaine public routier départemental afin de mener à bien ses obligations. Elle informera le département de son intervention au moins un mois à l'avance.

Après avoir pris connaissance de la convention, les conseillers municipaux, à l'unanimité, acceptent la convention avec les services du Département et chargent Mr le Maire de la signer.

3 bis : La Corbinière / Limite d'agglomération – sécurité routière

Mr le Maire évoque l'idée d'intégrer le village de la corbinière en zone agglomérée afin de limiter les vitesses de circulations. Après débat, le conseil municipal émet un avis de principe favorable et propose que la future équipe municipale détermine les limites exactes de cette zone d'agglomération.

4°) Lotissement les Ombelles 2^{ème} tranche

▪ Choix des entreprises

D202600303-04

Le conseil municipal ayant accepté le lancement de la 2^{nde} tranche de travaux au lotissement les ombelles, Mr le maire rend compte des résultats de la consultation des entreprises :

Lot	Nom de l'entreprise	Montant TTC	Délai
1 Terrassements- Voirie	Eurovia	27429.49 €	2 semaines
	TP GENET	25 209.12 €	2 semaines
2 Assainissement	TPRF	65 163.60 €	2 semaines
3 Réseaux souples	TPRF	35 786.40 €	2 semaines

Après analyse des offres par le cabinet PRY TECH Ingénierie, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de retenir l'entreprise TP GENET pour le lot 1 et l'entreprise TPRF pour les lots 2 et 3.

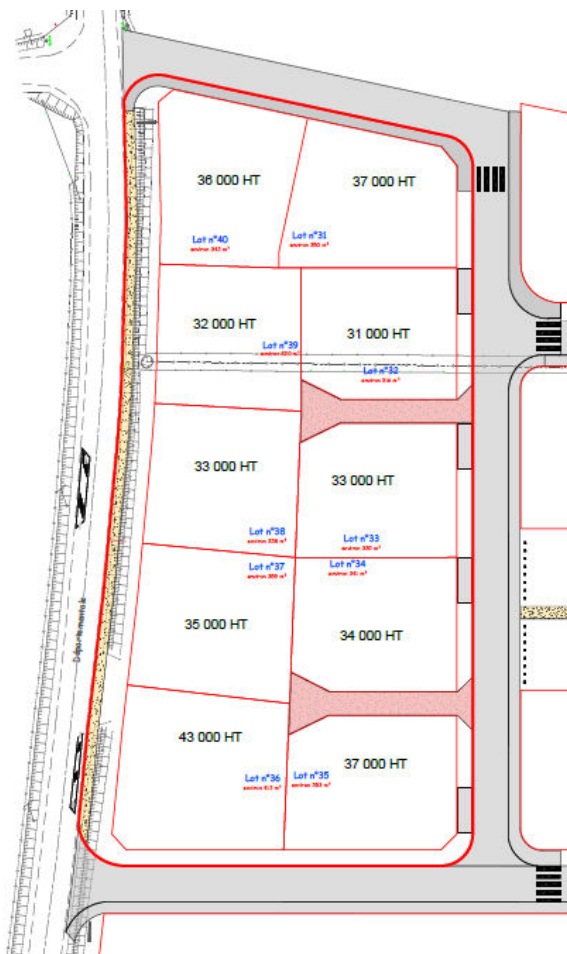
▪ Prix des parcelles

D202600303-05

Connaissant le coût pour viabiliser les 10 lots, Mr le maire propose de fixer le prix des parcelles HT comme suit :

Lot 31	37 000 HT	Lot 36	43 000 HT
Lot 32	31 000 HT	Lot 37	35 000 HT
Lot 33	33 000 HT	Lot 38	33 000 HT

Lot 34	34 000 HT	Lot 39	32 000 HT
Lot 35	37 000 HT	Lot 40	36 000 HT



Après avoir échangé, à l'unanimité, les membres du conseil municipal fixent le prix HT des parcelles comme indiqué ci-dessus.

5°) Parcelle « les teuses »- Achat de terrain

D20260303-06

Mr le maire rend compte à ses collègues des différents contacts pris avec la commune d'Agneaux concernant l'achat de terrain au niveau des teuses d'Hébécrevon à Mr L'HOTELLIER Jean Pierre (parcelle ZH 25). Ce dossier fait suite à des travaux engagés en 2006.

Il est retenu pour la commune de Thèrevail :

- une prise en charge du devis DROUET concernant le bornage sur Hébécrevon (50% à savoir 1099.66 € TTC)
- Une indemnité liée au préjudice de 1000 € dûs à Mr L'HOTELLIER JP (50%)
- confirme le prix d'achat à 1.52 €/m²

A l'unanimité, les membres chargent le maire ou ses adjoints à signer cet acte d'achat chez le notaire avec frais de géomètre et de notaire à la charge de la commune.

6°) Gestion du personnel

Création d'un poste d'adjoint technique territorial 8h30/35h00

D20260303-07

Vu la nécessité de service, Monsieur le maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet de 8H30 par semaine pour effectuer l'entretien des locaux communaux, à compter du 1^{er} mai 2026.

Le conseil municipal après avoir délibéré,
Décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

7°) Votes des comptes financiers uniques (CFU) ou reprise anticipée des résultats

Avant de proposer aux votes des CFU et/ou la reprise anticipée des résultats, Mr le Maire tient à relater les divers projets mis en œuvre durant ces 31 années passées en tant que Maire et remercier ceux qui ont participé à leurs réalisations :

- *Local associatif **Raymond Feuillet** à LCE*
- *Achat de la boulangerie de LCE (malheureusement suivi d'une fin d'activité)*
- *Réfection du bourg d'Hébécrevon*
- *Travaux de voiries (la chaussée, le mesnildot, la beaumerie, la bucaille, la besnardière, l'oliverie, la lande, la scierie, le moulin, le castillon, le boscq, la cauvinière...)*
- *Végétalisation des cours d'écoles*
- *Rénovation de l'école d'Hébécrevon*
- *Cuisine partagée entre les 2 cantines*
- *Amélioration de chemins de randonnées*
- *Soutien aux projets culturels*
- *Ouverture du Tilia et accueil d'un médecin*
- *Construction d'un préau à l'école maternelle de LCE*
- *Lotissement des ombelles*
- *Etude d'aménagement d'un futur lotissement à LCE*
- *Espace jeux pour enfants*
- *Fournitures scolaires pour l'entrée en 6^{ème} des élèves de CM2*
- *Soutiens aux projets pédagogiques des écoles*
- *Aide aux association locales*
- *Création du logo et du site internet thereval.fr*
- *Réalisation des bulletins municipaux*

- *Pré-étude du futur adressage*
- *Reprise de concessions de cimetières*
- *Rénovation du monument aux morts de LCE*
- *Ecriture du livre Cobra et cérémonies du 80^{ème} anniversaire.*

Mr le maire fait part d'un problème informatique majeur rencontré depuis le 5 février 2026 à la DGFIP qui empêche les services de la trésorerie de vérifier la conformité des CFU et de les valider.

Cependant, la commune a reçu les CFU concernant les lotissements et il est possible de délibérer pour voter la reprise anticipée des résultats des budgets « Commune » et « Espace Commercial ».

Mr le maire s'étant retiré, Mme Claudine WOLFF 1^{ère} adjointe présente les CFU des 2 lotissements :

CFU- Lotissement les ombelles

D20260303-10

Les résultats du CFU 2025 présentent un

Déficit **d'investissement** de **27 663.05 euros €**

Et un excédent de **Fonctionnement** de **97 553.41 €**

Affectation du résultat

R002 fonctionnement **97 553.41 €**

CFU- Lotissement Raoul DAUTRY

D20260303-11

Les résultats du CFU 2025 présentent un

Déficit **d'investissement** de **27 788.91 euros €**

Et un Déficit de **Fonctionnement** de **15 027.36 €**

Affectation du résultat

D002 fonctionnement **15 027.36 €**

Après avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les CFU 2025 des budgets lotissement LCE Raoult Dautry et le lotissement des ombelles.

De retour, Mr le maire explique que les CFU « Commune » et « Espace commercial – Le Tilia » ne pouvant être adopté avant le vote du budget primitif 2026 en raison d'un blocage technique national, ils seront proposés au futur conseil municipal une fois l'anomalie levée.

L'article L1612-32 du code général des collectivités territoriales permet de reporter au budget de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur, à condition de les justifier par :

Une fiche de calcul de résultat prévisionnel, établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable

Un état des restes à réaliser au 31 décembre 2025

La reprise anticipée des résultats s'opère sous la réserve d'une régularisation, dans la plus proche décision modificative, suivant le compte financier unique, et avant la fin de l'exercice 2026, des éventuels écarts :

- Entre le résultat évalué et le résultat constaté

- Entre le besoin de financement estimé et le besoin de financement constaté

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur :

- l'approbation de la reprise anticipée des résultats 2025 du budget de la commune de THEREVAL, et le budget « espace commercial – le Tilia » tel que cela est exposé ci-dessous, attesté par le comptable.

Budget principal

D202600303-08

Les résultats évalués du CFU 2025 présentent un

Déficit **d'investissement** de **281 309.87 euros €**

Et un Excédent de **Fonctionnement** cumulé de **657 045.61 €**

Solde RAR : D/57 671.67 € R/11 686.00 €

Affectation du résultat de fonctionnement sur le budget 2026

R/1068 investissement 327 295.54 €

R/002 fonctionnement 329 750.07 euros

Le Tilia

D20260303-09

Les résultats évalués du CFU 2025 présentent un

Excédent **d'investissement** de **129 217.08 euros €**

Et un Déficit de **Fonctionnement** de **35 565.15 €**

Affectation du résultat

D002 fonctionnement 35 565.15 €

8°) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

D20260303-12

Mr le Maire propose de voter les taux d'imposition des taxes locales pour 2026 avec une augmentation de 5 % comme suit :

- Taxe foncière : part communale : 38.28 %
- Taxe foncière non bâti : 38.01 %
- Taxe habitation : 10,79 %

A la majorité (1 abstention), les membres du conseil municipal acceptent la proposition et chargent le Maire et/ou ses adjoints à signer les actes de notifications Etat 1259.

9°) Vote des budgets 2026

D20260303-13

Budget lotissement LCE 2018 – Raoul Dautry

Comme en 2025, ce budget est renouvelé dans les mêmes formes.

La recherche d'investisseurs est en cours et l'équilibre de ce budget passe par une vente de la parcelle de 45 000 € HT minimum.

Fonctionnement					
		BP 2026			BP 2026
002	Déficit n-1	15 027.36 €			
6045	Etudes	2 500.00 €	7015	Ventes de la parcelle	45 317.00 €
65888	Régul TVA	10.73 €	75888	Régul TVA	10.00 €
71355-042	Sortie des terrains vendus	27 788.91 €			
Total		45 327.00 €	Total		45 327.00 €

Investissement					
		BP 2026			BP 2026
OO1	Déficit n-1	27 788.91 €	3555-040	Annulation stock	27 788.91 €
Total		27 788.91 €	Total		27 788.91 €

Le conseil municipal vote son budget annexe en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2025 après approbation du CFU 2025, de l'affectation de ces résultats.

Section de fonctionnement voté par chapitre

Section d'investissement voté par chapitre et/ou opération.

Fonctionnement dépenses/recettes : 45 327 euros

Investissement dépenses/recettes : 27 788.91 euros

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le budget proposé et chargent le Maire de signer les actes de s'y afférents.

Budget lotissement Les Ombelles

D20260303-14

Cette extension du lotissement des ombelles arrive à son terme.

Les entreprises chargées de procéder aux travaux sont retenues et le prix de vente des parcelles sont fixés entre 31 000 € et 43 000 € HT. Cette recette prévisionnelle permettrait de couvrir l'ensemble des dépenses, charges d'emprunt comprises, et de dégager 50 000 € d'excédent, fort utile pour le budget principal.

Les ventes doivent être engagées au plus vite, les travaux étant susceptibles d'être réalisées avant l'été 2026.

Fonctionnement					
Dépenses		BP 2026	Recettes		BP 2026
6045	Etudes	8 000.00 €	OO2	Excédent n-1	97 553.41 €
605	lot 1	21 008.00 €			
	lot 2	54 303.00 €	7015	Vente parcelle Macrolot 2	354 654.00 €
	lot 3	29 822.00 €	7015		
	Participation SDEM 50	8 000.00 €			
605	Imprévus	10 000.00 €			
6611	Frais d'intérêts N	8 000.00 €			
6611	Frais d'intérêts N+++	19 711.34 €			
608	Frais accessoires OO	27 711.34 €			
657363	Virt BP	50 000.00 €	796	Transfert Charges financières	27 711.34 €
65888	Régul TVA	10.00 €	7588	Régul TVA	9.98 €
71355-042	Variation stock	467 852.05 €	71355-042	Variation de stock	24 489.00 €
Total		704 417.73 €	Total		704 417.73 €
Investissement					

Dépenses		BP 2026	Recettes		BP 2026
001	déficit investissement	27 663.05 €			
1641	Prets N	47 600.00 €			
1641	Prets N+++	168 100.00 €			
3555-040	Variation de stock	224 489.00 €	3555-040	Variation de stock	467 852.05 €
Total		467 852.05 €	Total		467 852.05 €

Le conseil municipal vote son budget annexe en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2025 après approbation du CFU 2025, de l'affectation de ces résultats.

Section de fonctionnement voté par chapitre

Section d'investissement voté par chapitre et/ou opération.

Fonctionnement dépenses/recettes : 704 417.73 euros

Investissement dépenses/recettes : 467 852.05 euros

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le budget proposé et chargent le Maire de signer les actes de s'y afférents.

Budget espace commercial « Le Tilia »

D20260303-15

Le bilan 2025 fait apparaitre un déficit conjoncturel de 35 565 € en fonctionnement et un excédent d'investissement de 129 217 €.

Les dépenses principales correspondent au remboursement d'emprunt et les recettes aux loyers perçus. La vigilance doit porter sur les locations.

2 observations :

Utilité de transférer l'espace de co-working dans le petit local de 11 m² afin de libérer un espace plus adapté de 20 m² à une future location.

Réflexion quant à la suppression de ce budget annexe et son intégration dans le budget principal (comme pour la maison de santé).

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2026	FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2026
002	Déficit 2024	35 565.15 €			
6061	Consommation eau		70878	Remboursement des Charges	3 500.00 €
6061	Consommation electricité	1 600.85 €	752	Loyers le Tilia 2023	24 000.00 €
6156	Maintenance Ascenseur eau.....	3 500.00 €			
6262	Frais de télécommunication	250.00 €	777	Amts Le Tilia	7 342.00 €
6283	Nettoyage des locaux - Entreprises	200.00 €			
63512	Taxes foncières	1 800.00 €	778	Virt BP Commune	29 473.00 €
6811	Amts Le Tilia	15 699.00 €			
66111	Intérêts emprunt Maison tertiaire	5 700.00 €			
	Total	64 315.00 €	Total		64 315.00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2026	INVESTISSEMENT RECETTES		BP 2026
001	Déficit reporté		001	Excédent reportée	129 217.08 €
1641-11	Rbt- Emprunt Le Tilia	23 500.00 €	28131-040	Amts Le Tilia 2022	13 433.00 €
13911	Amts Etats Le Tilia	3 747.00 €	28138-040	Amts Le Tilia	1 031.00 €
13912	Amts région 2022	3 050.00 €	28188-040	Amts matériels informatiques	1 235.00 €
13913	Amts Subt etat 2021	545.00 €			
	Total	30 842.00 €		Total	144 916.08 €

Le conseil municipal vote son budget annexe en tenant compte de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025, et de l'affectation de ces résultats.

Section de fonctionnement voté par chapitre

Section d'investissement voté par chapitre et/ou opération.

Fonctionnement dépenses/recettes : **64 315.00 €**

Investissement dépenses : **30 842.00 €** recettes : **144 916.08 €**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le budget proposé et chargent le Maire de signer les actes de s'y afférents.

Budget principal commune

D20260303-16

A ce jour, la trésorerie de la commune atteint 385 000 €.

Les finances communales sont saines mais le contexte national fragile nous amène à faire preuve de grande prudence.

A noter que depuis 3 années les dépenses courantes (charges de personnel, énergie, alimentation...) augmentent plus rapidement que les recettes (dotations de l'Etat, fiscalité...)

Concernant l'endettement de la commune, celui-ci était de 202 872 € en 2020 et il sera de 192 344 € en 2026.

Pour le mandat à venir, sans augmenter l'endettement, la capacité d'emprunt nouveau peut être estimée à 180 000 € sur 25 ans.

A partir de 2033/2034, cette capacité de nouvel emprunt sera de plus de 800 000 €.

FONCTIONNEMENT		BP 2026	FONCTIONNEMENT		BP 2026
011	Charges à caract.général	756 737.07 €	013	Atténuation charges	15 000.00 €
012	Charges du personnel	665 000.00 €	70	Produits services	103 500.00 €
014	Atténuation	26 960.00 €	73	Impôts taxes	193 000.00 €
65	Aut.Charg.gest.courante	146 973.00 €	731	Fiscalité locale	516 585.00 €
66	Charges financières	86 000.00 €	74	Dotations	536 000.00 €
67	Autres Charges except.	-00 €	75	Autres produits	140 000.00 €
68	Dotation provisions	2 000.00 €	76	Produits financiers	- €
042	Opérations d'ordre sect/sect	5 165.00 €	77	Produits except.	- €
			042	Opérations d'ordre sect/sect	- €
023	Virt section invest.	145 000.00 €	R002	Excédent n-1	329 750.07 €
	TOTAL	1 833 835.07 €		TOTAL	1 833 835.07 €

Résultat de l'exercice 2025 :	657 045.61 €			
Part à reverser en Invest 2026 :	327 295.54 €			
Part à affecter en F 2026 :	329 750.07 €			

Les propositions d'investissements 2026 sont les suivantes :

DEPENSES 2026			RECETTES 2026		
D/001	déficit 2025	281 309.87 €	1068	vir section fonctionnement	327 295.54 €
2131	Honoraires Eglise Lettre commande	17 424.00 €			
2131-202501	Honoraires MO Eglise/travaux	12 756.96 €	1321	Monument aux morts ONAC	3 885.00 €
2131-202501	Chevalier Diag- Eglise	384.00 €	1321	Monument aux morts DETR	1 801.00 €
2188	Monument LCE Socle Pub François	3 682.80 €	1321	Fondation du patrimoine	6 000.00 €
2188	Monument Lce Chevalet Pub François	894.00 €			
203-202101	Etude voies douces SETUR/Sécurité	3 220.63 €			
2188	OLG Buro reliures	457.88 €			
2188	Travaux reprise concessions	13 845.00 €			
2188	Livres 80ème	5 006.40 €			
	SS total 1	338 981.54 €		SS total 1	338 981.54 €
1641	Annuités d'emprunts 2026	145 000.00 €	021	vir section fonctionnement	145 000.00 €
	SS total 2	145 000.00 €		SS total 2	145 000.00 €
2188	surcoût livre	1 500.00 €	10226	Taxe Aménagement	15 000.00 €
2131-202501	Eglise- Désamiantage	228 719.00 €	1328	Crédit mutuel Cobra	500.00 €
2151 202302	Vallois Bourg	2 605.00 €			
21538/21	SDEM	3 000.00 €	1323	subventions CD 20%	41 023.00 €
2183	Equipements informatique	12 167.00 €	1321	subv patrimoine	29 000.00 €
2188	Jardinières LCE+Hec	4 700.00 €	1321	DETR sollicitée	94 072.00 €
2181	Tondeuse Honda	2 196.00 €	10222	FCTVA / RAR 2025	9 460.46 €
2184	Mobilier SDF LCE (tables+chaises)	1 800.00 €	10222	FCTVA 2026	52 313.67 €
2181	issue de secours ecole LCE (porte)	5 500.00 €	024	vente terrain ecoparc	69 673.87 €
2151	voiries	15 000.00 €			
2188	4 pendrillons (rideaux de scène)- Le Triangle	1 024.00 €			
2131	Barillets- Le Triangle	555.00 €	2804182/040	Amts SDEM 50	1 345.00 €
2188	défibriateurs	3 500.00 €	2805/040	Amts Logiciels	3 820.00 €
2157	tracteur tondeuse	28 200.00 €	024	Reprise tracteur KUBOTA BX235OD	7 200.00 €
2151	voirie oliverie	4 842.00 €			
2188	Hydrants bornes incendies	6 600.00 €			
024/2111	terrain teurses	1 500.00 €			
	SS total 3	323 408.00 €		SS total 3	323 408.00 €
	TOTAL	807 389.54 €		TOTAL	807 389.54 €

Le conseil municipal vote son budget principal en tenant compte de la reprise des résultats anticipée de l'exercice 2025, de l'affectation des résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Section de fonctionnement voté par chapitre
Section d'investissement voté par chapitre et/ou opération.
Fonctionnement dépenses/recettes : 1 833 835.07 euros
Investissement dépenses/recettes : 807 389.54 euros

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le budget proposé et chargent le Maire de signer les actes de s'y afférents.

10°) Fongibilité des crédits – Mouvements de crédits par chapitre

Mr le Maire évoque la possibilité de reconduire la **fongibilité** de crédits qui permet à la collectivité, d'autoriser l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (sauf chapitre 012), au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section sur les différents budgets.

Le conseil municipal accepte la reconduction de la fongibilité.

Cette information ne fait pas l'objet d'une délibération, mais sera prise en compte dans le document budgétaire.

11°) Divers devis à valider (voiries, bâtiments, informatique...)

D20260303-17

Prestataires	Descriptions	Montant (TTC)
JS Fournitures	Remplacement de l'ensembles des jardinières (Thèreval)	4 699,66 €
Ledentu	Tracteur tondeur Diesel ISEKI (inclus reprise ancien matériel)	20 999,47 €
Ledentu	Tondeuse Honda (renouvellement)	2 196,00 €
Schiller	Remplacement de 2 défibrillateurs (La Chapelle / Hébécrevon)	3 488,88 €
Schiller	Contrat d'entretien défibrillateurs (3 ans)	95,00 €
Novelty	Remplacement pendrillons du Triangle	1 023,55 €
Prolians	Remplacement barillets extérieurs Triangle (sécurité)	554,32 €
TSE	Entretien terrain honneur	4 524,00 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal chargent Mr le Maire de signer les devis présentés ci dessus

12°) Tarif – vente livre COBRA – Libraire/professionnels/entreprises/collectivités/associations.

D202603-18

Mr le maire propose de compléter la délibération prise le 2 décembre 2025 fixant les tarifs des ventes du livre Cobra :

- Habitant de Thèreval – 1 livre/foyer : 10 €
- Agent de la commune Titulaire ou contractuel : 10 €
- Personne ayant contribué à l'écriture du livre : 10 €
- Libraires/professionnels/entreprises/collectivités/Associations : 18 €

- Autre personne : 25 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent cette proposition.

13°) Questions et informations diverses

S'agissant de ma dernière réunion de conseil municipal, je souhaite vous remercier pour votre implication au service de la commune. J'espère avoir été suffisamment à votre écoute et à celle des habitants.

Je formule tous mes vœux de réussites aux futurs élus. Cette fonction est passionnante et c'est un honneur et un plaisir de pouvoir consacrer du temps et de l'énergie pour le bien-être de nos concitoyens.

Un grand merci aux 17 agents qui portent le service public avec compétences et motivation.

Fin de séance 22h30

Le Maire, Gilles QUINQUENEL	Le Secrétaire, Nelly VILLEDIEU

N° Délibération	Libellé	Suite donnée
D20260303-01	Approbation du PV du 27 janvier 2026	Accepté
D20260303-02	Convention avec le département – Entretien domaine public routier dans l'agglomération	Accepté
D20260303-03	Convention avec le département – Entretien domaine public – Stèle Opération COBRA- LCE	Accepté
D20260303-04	Lotissement les Ombelles – Choix des entreprises	Accepté
D20260303-05	Lotissement les Ombelles – Prix des parcelles	Accepté
D20260303-06	Parcelle « les teurses »	Accepté
D20260303-07	Gestion du personnel – Création poste adjoint technique 8h30/35h00	Accepté
D20260303-08	Reprise anticipée des résultats 2025 Commune	Accepté
D20260303-09	Reprise anticipée des résultats 2025 – Espace Commercial- Le tilia	Accepté
D20260303-10	Vote CFU Lotissement Les ombelles	Accepté
D20260303-11	Vote CFU Lotissement LCE – Raoult Dautry	Accepté
D20260303-12	Vote des taux d'imposition	Accepté
D20260303-13	Vote du budget 2026 - lotissement LCE – Raoult Dautry	Accepté
D20260303-14	Vote du budget 2026 - lotissement les Ombelles	Accepté
D20260303-15	Vote du budget 2026 - Espace commercial – Le Tilia	Accepté
D20260303-16	Vote du budget 2026 - Commune	Accepté
D20260303-17	Divers devis	Accepté
D20260303-18	Tarifs livre Cobra	Accepté